



Tél. : 02.96.26.74.66

mairie.stbarnabe@orange.fr

Site internet :

www.saint-barnabe.fr



Commune de Saint-Barnabé



Saint-Barnabé (22)
(Salle "Sterenn")

Soirée "Music-Hall"

Février 2025
8

Spectacle "C'est tout moi"
(One Women Show)

Marie Erival & Fabienne Durant

CHANTS
HUMOUR
REPAS

20 h 30
18 € (Repas et spectacle)
19 h 30
(Ouverture des portes)

Cartes en vente auprès de la boulangerie de St Barnabé ou organisateurs

Org : Comité des Fêtes de St Barnabé

N° 564
FÉVRIER 2025

LUDOTHÈQUE
JEUDI 20 FÉVRIER
De 14h à 17h
Salle Sterenn



Le mot du Maire

Chères Barnabéennes et Barnabéens,

Hommage

Je commencerai mes propos par rendre hommage aux familles barnabéennes fortement éprouvées durant le mois de Janvier par la disparition d'un être cher. Je leur présente, ainsi qu'au nom des membres du conseil municipal, mes plus sincères condoléances et leur assure de ma profonde sympathie en ces moments difficiles, en particulier aux proches de Jean-Yves, ancien agent municipal pendant de nombreuses années à Saint-Barnabé. Nous garderons le souvenir d'un homme enthousiaste, dynamique et de bonne compagnie.

En début d'année 2025

Dès le début du mois de Février, les premiers travaux de la signalétique vont accompagner votre quotidien sur toute la commune. À noter que sur le village de Blanlin de nombreux poteaux électriques vont être remplacés.

L'élagage et la taille de haies

Je vous adresse un petit message, qui je l'espère, sera suivi d'effets attendus. La taille de certains arbustes ou haies sont nécessaires. Ne pas tailler durant l'année, ou laisser volontairement, ou involontairement dépasser sa haie sur le domaine public, occasionne de ce fait une gêne, et des risques d'accidents, de dysfonctionnements sur les lignes téléphoniques et/ou électriques.

Merci à tous pour votre sens civique.

Le fleurissement

Nous sommes au milieu de l'hiver mais c'est maintenant que se prépare la venue du Printemps. Ainsi, avec des moyens financiers de plus en plus serrés, il serait facile de faire des coupes sombres dans certains domaines que je qualifierais de non indispensables.

Certaines communes l'ont déjà pratiqué. Il nous serait donc aisé de revoir à la baisse les dotations et subventions allouées en ce sens, de limiter l'entretien paysager, de supprimer le fleurissement, etc. Cela n'a jamais été notre vision !

En ce moment le service technique réaménage certains espaces verts. Le fleurissement, c'est l'embellissement de notre commune, l'objectif de la première fleur est toujours d'actualité, grâce à l'investissement des agents du service technique Maxime, Judicaël, Frédéric et de Michel et Thomas, adjoints au maire.

L'éclairage du jardin et des pourtours de la mairie ont été réalisés avec de nouveaux mats et des lampes à LED pour réaliser des économies en termes de consommation.

L'aménagement paysager et le fleurissement restent une priorité et une fierté pour notre village.

Associations

Nous venons de voter les subventions aux associations, votre mairie a à cœur de les soutenir et de les aider. En effet, nos associations sont le reflet de l'âme de notre commune.

Nous souhaitons continuer à aider et soutenir du mieux possible nos associations, ne serait-ce que par l'attribution d'une subvention.

Notre action de tous les jours vise à répondre à ces attentes et à toutes celles qui nous semblent essentielles au « bien vivre ensemble » dans notre commune.

Merci à toutes celles et ceux qui participent déjà à cet élan.

Votre action au quotidien contribue à la réussite collective et au rayonnement de notre commune.

Votre Maire, Georges LE FRANC

Vie Communale

ÉTAT CIVIL – DÉCEMBRE 2024 & JANVIER 2025

Décès :

Pierre PERRIN, 75 ans, «32, rue Verlaine», décédé le 31 Décembre 2024 à Saint-Barnabé, inhumé le 6 Janvier à Saint-Barnabé.

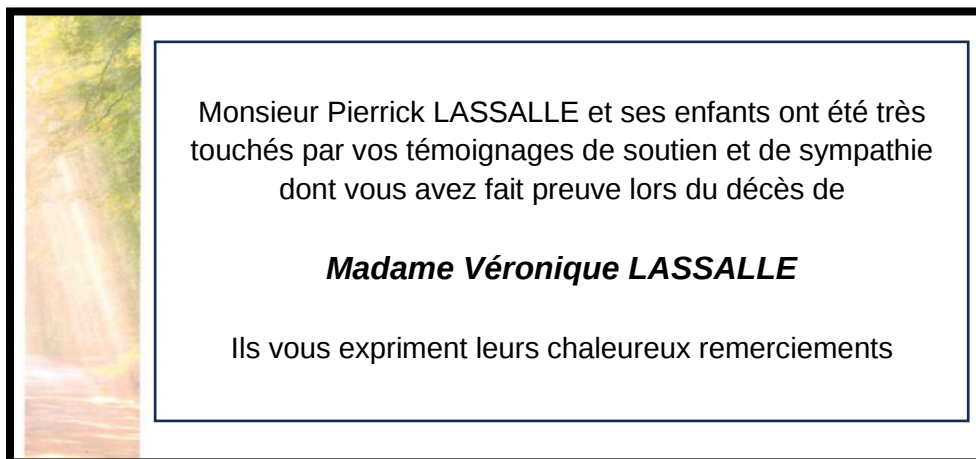
Odile JOYEUX, 85 ans, «2, Le Bourgdio», décédée le 8 Janvier 2025 à Saint-Barnabé, inhumée le 13 Janvier à Saint-Barnabé.

Véronique LASSALLE, 60 ans, «6, Le Fossé», décédée le 10 Janvier à Saint-Barnabé, inhumée le 13 Janvier à Saint-Barnabé.

Claude BOULÉ, 89 ans, «29, rue Pierre Rouxel», décédé le 13 Janvier à Noyal-Pontivy, inhumé le 17 Janvier à Coëtlogon.

Jean-Yves PUREN, 71 ans, décédé le 22 Janvier à Loudéac, inhumé le 28 Janvier à Saint-Barnabé.

Remerciements



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (Centre Aéré)

L'A.L.S.H. fonctionnera du 7 Juillet au 1^{er} Août 2025.

En vue de l'ouverture de centre aéré, nous recrutons des animateurs BAFA pour compléter l'équipe afin d'animer le centre de loisirs.

Priorité aux jeunes Barnabéens, il est demandé de déposer les C.V. et lettre de motivation à la Mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **FÉVRIER 2009** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

INAUGURATION DISTRIBUTEUR PIZZAS



Lieu : Rue Pierre Rouxel – près de la salle omnisports.

Le distributeur à pizzas Just Queen a été inauguré mardi 21 janvier 2025 en présence des élus et de la Société Inverno Herder.

N'hésitez pas à passer vos commandes !

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30
de 8h15 à 12h00 le samedi

HORAIRES OUVERTURE AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00
de 8h30 à 11h30 le samedi

PARTICIPATION COMMUNALE – TRANSPORTS SCOLAIRES 2024-2025

Le service transports de la Région Bretagne n'est plus autorisé à transmettre la liste des élèves de la commune utilisant les transports scolaires (obligations de respect des lois informatiques et libertés).

De ce fait, pour obtenir la participation communale au coût du transport scolaire, les familles devront déposer à la mairie la facture qu'elles ont reçue avec un RIB (lorsque la famille utilise le transport pour le collège ou le lycée pour la 1^{ère} fois).

Si vous n'êtes pas en mesure de présenter cette facture, vous pouvez en faire la demande auprès du service transports de l'antenne de Saint-Brieuc en adressant un mail : antennedesaintbrieuc.transports@bretagne.bzh

COMITÉ BATIMENT DU MARDI 14 JANVIER 2025

Les membres du comité se sont réunis le 14 janvier.

Une visite de divers bâtiments a eu lieu sur lesquels des travaux sont à programmer : salle Pascal Legay, salle Jean Moulin, église, salle omnisports, école publique et la cantine.

Les priorités seront données en fonction du montant des devis et de l'urgence des travaux.



BILAN DU BARNABÉTHON DU 7 & 8 DÉCEMBRE 2024

Le compte rendu a eu lieu mercredi 22 Janvier. **1 818,13 € ont été remis à l'A.F.M.**

Les bénéfices sont en baisse, avec un manque de participation des barnabéens.

Les ventes de la mairie (divers meubles et vaisselle) ont apporté un équilibre.

L'opération tombola sur les ballons n'a pas répondu au souhait initial d'amener parents et enfants.

500€ ont été remis à l'association « Cytophathie à Vie » pour Fabien afin d'améliorer son quotidien.

Ce don avait été validé lors des réunions précédentes.

Résultats de la tombola

Bons d'achat Super U : Joël BOUTIER - Tilio BEUREL – Michel JOUAN.

Bons d'achat Joué club : Tugdual MACÉ, Jérémy BOUTIER - Marie-Thérèse LE ROY.

Merci aux associations qui se donnent pour ce week-end, à Jean-Yves PAMPANAY, à Thiphaine PIROT, qui, avec une tombola a offert un lot d'une belle valeur.

Gagnante : Eliane DIEZ-POMARES



Les organisateurs et les bénévoles remercient les associations, les écoles et les donateurs mais regrettent amèrement le manque d'intérêt des barnabéens pour cette grande cause nationale.

Ils souhaitent donc se mettre en retrait du prochain « Barnabéthon ».

La Municipalité, qui soutient cette cause, organisera une réunion courant octobre pour essayer de reformer une équipe d'animation.

BIRDY MEMORY & BLINKBOOK

**LUNDI 17 FEVRIER
à 14h - Salle des Lilas**



Animé par le service numérique
de Loudéac Communauté



6 places MAXIMUM
A partir de 8 ans
Durée : 1h15

Renseignements
&
Inscriptions

Mairie de St-Barnabé
02.96.26.74.66

De
14h à 17h
Salle Sterenn

JEUDI 20 FEVRIER

Après-midi jeux



TOUT PUBLIC

Renseignement : Mairie de St-Barnabé
02.96.26.74.66



Animée par Ludothèque
CIAS Loudéac Communauté

VIE SCOLAIRE

GROUPE SCOLAIRE MATHURIN BOSCHER



Mmes Jocelyne BOUTIER, Charlène RIBEIRO, M. FABRE, M. Le Maire, Mmes Nolwenn HEURTEMATTE, Chantal GICQUEL, Valérie LECOEUR, Armelle BOSCHER et M. Michel JOUAN.

Le vendredi 21 janvier, nous avons reçu M. FABRE, Directeur académique et son adjointe Mme Valérie LECOEUR sur invitation de M. Le Maire.

Étaient présents :

Les élus, Mme Armelle BOSCHER, Inspectrice de l'Education Nationale de Loudéac, la représentante de D.D.M. Mme Chantal GICQUEL et Mme Nolwenn HEURTEMATTE, Directrice du groupe scolaire Mathurin Bosch.

Une visite de l'école a eu lieu avec la directrice Mme Nolwenn HEURTEMATTE avec pour objectif de mettre en lumière les atouts de l'école en milieu rural et d'échanger sur l'avenir.

M. FABRE a été très agréablement surpris des bâtiments bien entretenus.

ÉCOLE JEANNE D'ARC

ÉCOLE JEANNE D'ARC
COLLECTE DE DÉCHETS

Collecte de déchets afin de financer les activités pédagogiques
1 unité collectée vaut 1 centime d'euro
À déposer à l'École Jeanne d'Arc Saint-Barnabé

Instruments d'écriture

Programme de recyclage des instruments d'écriture

Articles acceptés :

- Stylos
- Crayons
- Feutres
- Marqueurs
- Objets en plastique

Articles non acceptés :

- Objets en bois
- Objets en métal
- Objets en verre
- Objets en papier
- Objets en tissu

Brosses à dents et tubes de dentifrice

PROGRAMME DE RECYCLAGE SIGNAL

DÉCHETS ACCEPTÉS :

- Brosses à dents
- Tubes de dentifrice
- Objets en plastique

Déchets non acceptés dans le programme :

- Les brosses à dents à dents défectueuses ou non fonctionnelles
- Les brosses à dents en bois
- Les brosses à dents en métal
- Les brosses à dents en tissu
- Les brosses à dents en papier
- Les brosses à dents en verre

Gourdes de compote

PROGRAMME DE RECYCLAGE DES GOURDES DE COMPOTE

DÉCHETS ACCEPTÉS :

- Gourdes de compote
- Objets en plastique

Déchets non acceptés dans le programme :

- Les gourdes de compote défectueuses ou non fonctionnelles
- Les gourdes de compote en bois
- Les gourdes de compote en métal
- Les gourdes de compote en tissu
- Les gourdes de compote en papier
- Les gourdes de compote en verre

**MATINÉE DÉCOUVERTE
EN MATERNELLE**
École Jeanne d'Arc
Saint-Barnabé

Jeudi 6 février
À partir de 9h00

Vivez un temps en classe
pour faire découvrir
l'école à votre enfant
de 2 à 5 ans

Contactez-nous !

02.96.26.79.23 / eco22.jda.st-barnabe@e-c.bzh

École Jeanne d'Arc
Saint-Barnabé
3, rue Jeanne d'Arc
22600 Saint-Barnabé
Tél 02 96 26 79 23
eco22.jda@st-barnabe-c.bzh • <http://www.jeanne-darc-st-barnabe.fr>

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 24 JANVIER 2025 A 20H30

DÉPARTEMENT COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT St-BRIEUC
COMMUNE SAINT-BARNABÉ

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 10
Nombre de votants : 14

Présents :

M. Georges LE FRANC, Maire - Mme Jocelyne BOUTIER - M. Michel JOUAN – Mme Fanny PHILIPPE – M. Thomas MAHÉO, Adjoints – Mme Marie-Paule BUZULIER – MM. Patrick DONNIO – Franck JÉGLOT - Mme Christelle GAUTIER – M. Samuel BRIAND (Conseillers Municipaux).

Absents excusés :

M. BOISDRON Michel donnant pouvoir à M. Michel JOUAN
M. HAMON Daniel donnant pouvoir à M. Georges LE FRANC
Mme LE GALLO Véronique donnant pouvoir à M. Samuel BRIAND
Mme RIBEIRO Charlène donnant pouvoir à M. Fanny PHILIPPE

Absente :

Mme Catherine GOOSSAERT

Ouverture de la séance à 20 heures 39.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Paule BUZULIER

1-APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2024

Chaque conseiller municipal a reçu un compte rendu de la séance du vendredi 13 décembre 2024. Le Maire propose au Conseil Municipal de l'approuver. Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte rendu de la séance du vendredi 13 décembre 2024.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

2-DÉPLOIEMENT DE LA DÉFENSE INCENDIE SUR LA COMMUNE : FINANCEMENT

La défense incendie sur la commune est en partie déficiente. En 2024, 2 poteaux incendie ont été installés : Kermenan et Bas blanlin. Une alternative existe : l'installation de citernes souples.

Aussi, des réserves d'eau sont prescrites règlementairement en campagne lors de certaines demandes d'autorisation d'urbanisme agricole. Elles peuvent être réquisitionnées en cas de besoin. De ce fait, une convention tripartite (commune/SDIS/exploitant/propriétaire) est mise en place au cas par cas. Lieux identifiés ou les réserves d'eau sont nécessaires :

-LA VALLEE ; L'ESTUER ; KERMENAN ; MAGOUE ; BEAUSEJOUR ; LE QUILLIO ; LA VILLE GUIMARD ;
-BOURGDIO

Le Conseil Municipal décide d'allouer un montant forfaitaire à hauteur de 3 500 € aux agriculteurs qui sont dans l'obligation d'installer des réserves d'eau et propose de faire un marché groupé pour la réalisation de ces travaux avec validation par le SDIS du schéma de déploiement sur la commune et du cahier des charges.

Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 2
------------------	-------------------	-----------------------

3-RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA GESTION D'UN POINT DE CONTACT - LA POSTE AGENCE COMMUNALE

Le Conseil Municipal autorise Le Maire à signer la convention une durée de 9 ans à compter du 1er décembre 2024. La convention établit les conditions dans lesquelles certains services de La Poste sont proposés en partenariat avec les communes, ainsi que les droits et obligations de chacune des parties :

- Un minimum de 12 heures d'ouverture hebdomadaire de l'agence
- Pas de renouvellement tacite, et une durée entre 1 et 9 ans
- Rémunération variable avec minimum forfaitaire garanti, si commune éligible
- Mise en place de produits complémentaires, avec une offre élargie (La Poste Mobile, tablette Ardoiz pour les seniors, dispositif Veiller sur mes parents)
- Mise en place de l'identification
- Montant de la participation versée par La Poste : 16 020 € / an.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

4-DEMANDE DE LOCATION DE LA SALLE DES LILAS POUR L'ECOLE PRIVÉE

Le Conseil Municipal autorise l'école Jeanne d'Arc à louer la salle des lilas du 06/02/2025 au 05/06/2025 tous les jeudis de 13h30 à 15h30 pour une activité musicale animée par le Moulin à sons de Loudéac et décide d'appliquer le tarif à hauteur de 15 € la séance.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

5-CDG 22 : ACCOMPAGNEMENT DÉMARCHE DE PRÉVENTION POUR L'ANNÉE 2025

Le Conseil Municipal autorise Le Maire à signer la convention avec le Centre De Gestion 22 dans le cadre du suivi de la démarche prévention sur 4 demi-journées pour l'année 2025, soit une demi-journée par trimestre pour un montant de 820 € annuel.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

6-SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil valide les demandes de subvention suivantes :

ASSOCIATIONS CANTONALES OU PROXIMITE	2025
PROTECTION CIVILE COTES D'ARMOR	120 €
ASSOCIATION CONTR'ATAX	120 €
SAINT-VINCENT DE PAUL	50 €
ALCOOL ASSISTANCE LA CROIX D'OR	50 €
RESTO DU COEUR	120 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	56 €
SOLIDARITE PAYSANS DE BRETAGNE (22)	46 €
PREVENTION ROUTIERE	46 €
ADMR MERDRIGNAC - LOUDEAC	415 €
MUTILES DU TRAVAIL (FNATH)	46 €
SOCIETE HIPPIQUE RURALE	46 €

ASSOCIATIONS COMMUNALES	2025
CYTOPATHIE A VIE	305 €
GROUPEMENT DES JEUNES DU LIE (en fonction des licenciés-St barnabé)	
AERO-MODELE CLUB ARMORICAIN	305 €
FUTSAL CLUB BARNABEEN	1 000 €
VELO LOISIRS	305 €
AS. UN ST BARNABE PARMI LES ST MEDARD	305 €
UNC/AFN	100 €
FNACA	100 €
SOCIETE DE CHASSE ST BARNABE	305 €
Indemnité piéreur (75 €uros/piéreur)	225 €
COMITE DES FETES ST BARNABE	305 €
COMITE DES FETES DE BLANLIN	305 €
ECHQUIER BARNABEEN	460 €
LECTURE POUR TOUS	2 500 €
AS. SPORTIVE ST-BARNABE	1 000 €
CLUB DES BRUYERES D'ARVOR	488 €
FOYER DES JEUNES (sous réserve d'une animation)	305 €
TOTAL	9 733 €

OEUVRES SOCIALES-CE	2025
Association communale des agents communaux (12 % de 13 168 €)	1 580 €
SCOLAIRES- FOURNITURES SCOLAIRES : Sera versée au vu du nombre d'enfants de St Barnabé présents à la rentrée en 09.2025	2025
Ecole publique (57 € + 5 € x nbre enfants)	45*62€=2 790 €
Ecole privée (57€ + 5 € x nbre enfants)	50*62€=3 100 €
ACTIVITES EXTRA SCOLAIRES – PROJET PEDAGOGIQUE	2025
Ecole publique	1 300 €
Ecole privée	1 300 €
ACTIVITES EXTRASCOLAIRES - GARDERIE ECOLE PRIVEE	
Participation mensuelle sur 10 mois Financement frais de personnel	4 X 1500 €

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

7-DROIT DE PRÉEMPTION

Le Conseil Municipal ne fait pas valoir son droit de préemption pour les terrains bâtis situés :

-AD N°37, 14, rue du Général de Gaulle ; AD N°184, 16, rue Pierre Rouxel ; AD N°91, 7, rue des Mimosas.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

8-DÉCISION DU MAIRE PRISE DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION

L'article L.2122-22 du CGCT permet au Conseil Municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences (Délibération du Conseil Municipal du 05/06/2020 portant délégation du conseil municipal au Maire). Le Maire informe le conseil des décisions qu'il a pris dans le cadre de ses délégations :

Date	Tiers	Description	Montant TTC
13/12/2024	SECURITEC	4 Extincteurs 6L à eau + 1 extincteur CO2	557,73 €
13/12/2024	SECURITEC	6 Extincteurs 6L à eau	638,78 €
26/12/2024	SECURITEC	3 Extincteurs à poudre de 2kg	216,16 €

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

9-RÉHABILITATION DE LA SALLE OMNISPORTS : AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE-CABINET BOULET

Le conseil autorise Mr le Maire à signer l'avenant N°2 avec le cabinet Boulet Architecture ainsi que toutes pièces afférentes au dossier d'un montant de 27 000,86 € HT.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

10-QUESTIONS DIVERSES

Néant.

11-INFORMATIONS DIVERSES

- Recrutement de Mme Lisa LE COLLINET - remplacement au poste d'ATSEM de Maryline LE COZLER.
- Compte rendu de la commission bâtiment du 14/01/2025

Agenda :

Mardi 21/01/2025	11h00	Inauguration de la boîte à Pizza
Vendredi 24/01/2025	9h00	Visite de Monsieur Fabre, directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale des Côtes d'Armor
Jeudi 06/02/2025	9h30	Commission voirie
Lundi 10/02/2025	9h30	Commission finances
Jeudi 13/02/2025	18h30	Point sur le projet MAM (CAF-PMI-Loudéac Communauté-porteuses du projet)
Mercredi 19/02/2025	16h00	Rencontre avec Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture à Saint Brieuc -Demande de subvention relatif au projet de réhabilitation de la salle omnisports
Vendredi 21/02/2025	20h30	Conseil Municipal

VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE

MOMENTS CONVIVIAUX POUR LA GALETTE DES ROIS DE NOS ASSOCIATIONS

Les associations se retrouvent en ce mois de janvier pour un moment de gourmandise et de convivialité : la galette des rois.



Club Bruyères d'Arvor



Lecture Pour Tous



Echiquiers Barnabéens



Gymnastique

ÉCHIQUIERS BARNABÉENS

Dans le cadre des championnats interclubs départementaux, une rencontre a eu lieu à Saint-Barnabé le dimanche 19 Janvier contre Saint-Brieuc 3.



Le club reste premier du championnat départemental des Côtes d'Armor 2^{ème} division (devant Émeraude de Plancoët).

LECTURE POUR TOUS

- Les 11 et 12 janvier, la troupe de théâtre "Lever de rideau" de La Motte est venue présenter une pièce de Vivien Lhéraux : "Allez ! on danse".
188 spectateurs sont venus rire et applaudir les comédiens lors de 2 représentations.
- Le 25 janvier, "Lecture pour tous" a participé à l'**animation nationale** "les nuits de la lecture" en proposant une dictée sur le thème du patrimoine.



Le texte choisi faisait partie du livre de Maylis de Kerangal (marraine des "nuits de la lecture") « le monde à portée de main ». 15 personnes sont venues se tester et ont pris le stylo offert par l'association pour écrire cette dictée. L'après-midi s'est terminé par le pot de l'amitié offert par "LECTURE POUR TOUS".



La bibliothèque est ouverte le :

Le mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 17h30 même pendant les « petites » vacances scolaires.
le vendredi de 16h30 à 18h00
le samedi de 10h à 12h.



Tél. : 02.96.26.73.29

CLUB BRUYERES D'ARVOR

Assemblée Générale

59 ADHÉRENTS

La présidente Marylise POULAIN a présenté le bilan 2024 avec 17 activités au cours de l'année... (2 lotos, 2 concours de belote, 1 rencontre intergénérationnelle, des repas, un voyage ...)

Un beau dynamisme ...

Les jeux de boules restent ouverts toute l'année le jeudi même l'été.

Le bilan financier est positif et approuvé.

Les événements organisés attirent beaucoup de convives et sont très appréciés.

Les projets 2025 sont nombreux :

- ↳ Le 21 Février concours de belote,
- ↳ Le 4 Mars jour du carnaval des écoles, le club invite les enfants au goûter.
- ↳ Le 18 Avril un voyage
- ↳ Un loto en septembre,
- ↳ Un concours de belote en octobre

Le bureau a été renouvelé

Présidente : Marylise POULAIN **Vice-Président** : René FLÉHO

Secrétaire : Marie-Paule BOULÉ **Secrétaire Adjointe** : Claudine FLÉHO

Trésorière : Noëlla RUELLAND **Trésorier Adjoint** : François BINET

Nicole Macé se retire du bureau et est remplacée par Yolande HARNOIS



Rendez-vous de Février

Jeudi 13 : Après-midi convivial
Vendredi 21 : Concours de belote inter clubs
Jeudi 27 : Repas galettes

Le mardi 4 Mars goûter des enfants (crêpes après le carnaval).

Pensez à vous inscrire pour le voyage du 18 avril à « La Michaudière ».

SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse avec pour président M. Roger MORVAN a transmis le bilan piégeage 2024 :
74 corneilles, 86 pies, 1 putois, 20 martres, 5 blaireaux, 104 ragondins et 1 renard.

UN SAINT-BARNABÉ PARMIS SAINT-MÉDARD DE FRANCE

L'Assemblée Générale de l'association aura lieu le **VENDREDI 7 MARS à 18h30** à la Salle Sterenn.

Elle sera suivie d'un apéritif offert par l'association et d'un repas galettes/crêpes.

On profitera de cette soirée pour présenter une rétrospective du voyage à St Médard sur Ille du mois de mai 2024. **Soirée ouverte à tous.**

VÉLO LOISIRS

Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo peuvent rejoindre le groupe le dimanche matin...

Les sorties s'effectuent tous les dimanches à 9h, départ sur le parking de la Salle Sterenn.



FUTSAL CLUB BARNABÉEN

Samedi 18 Janvier, les joueurs U7, U9 et U12 ont reçu les jeunes de l'entente Saint-Caradec, Trévé La Motte.

Matches amicaux pour un tournoi de 4 matchs à 8 mn chacun.

Belle ambiance et beau moment de partage sportif...



Agenda

07/02/2025	Café de l'amitié – F.N.A.C.A. – 14h – Salle des Lilas Assemblée Générale - VELO LOISIRS – 18h30 – Salle des Lilas
08/02/2025	Soirée « Music Hall » – Comité des Fêtes – 19h30 – Salle Sterenn
17/02/2025	Animation BIRDY MEMORY – Loudéac Communauté – 14h00 à 15h15 – Salle des Lilas
20/02/2025	Animation Ludothèque – De 14h à 15h – Salle Sterenn
21/02/2025	Concours de belote – Club Bruyères d'Arvor – 14h – Salle Pascal Legay Conseil Municipal – 20h30 - Mairie
24/02/2025	Comité de l'Info – 20h30 – Mairie

Membres du Comité Info :

M. Georges LE FRANC (Maire) – Mme Jocelyne BOUTIER – MM. Thomas MAHÉO – Patrick DONNIO – Mmes Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Samuel BRIAND (Élus).

Mmes Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Claudine FLÉHO - MM. Guy MACÉ – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND – Nino LE GUYADER (membres).

+ Pliage :

Mmes Carole LE FRANC – Anne-Marie JOUAN.

★ Certaines photos ont pour source Ouest-France et Le Télégramme

Annonces commerciales

«L'ARGOAT»

Bar – Tabac – Presse – Grattage - Parions sport – Recharges téléphoniques – Timbres amendes - Abonnements xbox, RMC Sport – Netflix - Amigo - Point relai : Pick Up – Cartes grises.

Ses Horaires



Lundi – Mardi – Mercredi : 7h45 à 20h

Jeudi : **FERMETURE**

Vendredi : 7h45 à 20h

Samedi - Dimanche : 8h30 à 20h



Tél. : 02.96.67.16.25

LE GWENËSTAN
TRAITEUR ÉVÉNEMENTIEL
22600 Saint-Barnabé



- ✦ MARIAGE
- ✦ COCKTAIL
- ✦ SÉMINAIRE
- ✦ REPAS D'ENTREPRISE
- ✦ ASSOCIATION
- ✦ ANNIVERSAIRE
- ✦ REPAS À EMPORTER

LE GWENËSTAN

Traiteur - Événementiel
en Bretagne

☎ 02.96.67.15.83

☎ 06.95.55.27.51

✉ legwenestan.contact@gmail.com

facebook



SCANNEZ-MOI !



STREET : 8965000000000000



Couscous à emporter le 7 février, uniquement sur commande au 02.96.67.15.83.
Horaires de retrait : 10h30 à 14h30

Le Gwenëstan traiteur recherche un cuisinier (h/f) à partir de mois d'avril pour un contrat en CDI avec 3 jours de repos consécutifs par semaine !
N'hésitez pas à venir nous voir si vous êtes intéressé ou à partager l'information autour de vous, en vous remerciant d'avance.

Au plaisir de vous recevoir, Gwen & Stan.